



ASSISTANT DE PROJETS D'ARCHITECTURE

L'assistant en architecture est le coordinateur du chantier, le lien indispensable entre le client, l'architecte et les entreprises. Sa principale mission est de traduire graphiquement les projets architecturaux. Sous la responsabilité du maître d'ouvrage, il intervient à chaque niveau de la réalisation d'un projet. En phase d'avant-projet, il réalise des esquisses, des études préliminaires et des dossiers de demande de permis de construire. Pendant la phase de réalisation du projet, il élabore les dessins architecturaux, les maquettes et les études techniques. Enfin, en phase de réalisation, il crée les dessins d'exécution du projet et suit la réalisation et la réception des ouvrages.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Traduire graphiquement des projets architecturaux.
- Réaliser des études préliminaires de construction.
- Réaliser des maquettes.
- Assister l'architecte sur le suivi économique et de réalisation des travaux d'un projet.

VOIE D'ACCÈS

Baccalauréat professionnel Technicien d'études du bâtiment, option assistant en architecture. La formation peut être suivie dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Dans ce cas, il faut donc être embauché dans une entreprise d'architecture.